

Diplôme de santé publique

Université Henri Poincaré, Nancy I

Session « santé, pauvreté, précarité »

Responsable

Jean-Pierre Deschamps

Renseignements

Les personnes intéressées par le diplôme et/ou la session « santé, pauvreté, précarité » peuvent s'adresser à l'École de santé publique
BP 184
54505 Vandœuvre-lès-Nancy Cedex
Téléphone : 83 59 25 88

Public

Le diplôme est accessible aux médecins, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires, et de façon générale aux professionnels de santé et travailleurs sociaux munis de leur diplôme d'exercice (infirmier (e), puéricultrice, éducateur (trice), assistant (e) de service social, sage-femme, etc.), aux étudiants ayant validé le deuxième cycle des facultés de médecine, sciences, pharmacie, odontologie, sciences humaines, sciences économiques, droit, aux enseignants, aux membres des ONG et organismes internationaux impliqués dans la coopération sanitaire, et à toute personne ayant une formation de base du niveau Bac + 3. Les personnes non titulaires des titres requis peuvent demander la validation des acquis professionnels.

Organisation générale

Le diplôme de santé publique est délivré par l'Université Henri Poincaré, Nancy I depuis 1984. Enseigné soit à Nancy, soit à distance (par correspondance), soit, pour des groupes importants, de façon résidentielle hors de Nancy (par exemple à la Guadeloupe, en Polynésie ou au Vietnam).

Objectifs

Ce diplôme permet à un public varié d'acquérir une formation de base, méthodologique et appliquée, en santé publique, dans trois domaines essentiels :

- la santé publique et communautaire,
- la santé dans ses liens avec le développement économique,
- les politiques de santé en Europe.

La formation est de un ou deux ans.

Le diplôme de santé publique, mention « politiques européennes de santé » est commun aux Universités de Nancy I et Nancy II et porte le titre de « diplôme interuniversitaire de santé publique, mention politiques européennes de santé ».

Mentions

Le diplôme comporte donc, à compter de l'année universitaire 1995-1996, trois variantes ou « mentions » :

- « santé publique et communautaire »
- « santé et développement »
- « politiques européennes de santé »

Santé, pauvreté, précarité

Les trois mentions du diplôme comportent, parmi les modules optionnels, une session « santé, pauvreté, précarité », qui se déroulera, pour 1996, du 13 au 15 mai à Nancy.

La session est accessible, au titre de la formation continue, à toute personne intéressée, sans condition de formation préalable.

Objectifs

- Définir les concepts de pauvreté et de précarité
- Identifier les principales caractéristiques économiques, sociales et culturelles des populations défavorisées
 - Identifier les principales caractéristiques épidémiologiques des populations défavorisées
- Repérer les obstacles économiques, administratifs, psychosociaux et culturels à l'accès aux soins des populations en situation de grande pauvreté
 - Discuter la responsabilité des professionnels de la santé vis-à-vis des populations défavorisées
- Proposer des actions de promotion de la santé en milieu défavorisé